

Amitiés

Le magazine de la Fondation des Amis de l'Atelier

DOSSIER

Accompagnement : soutien, conseil ou injonction ?

PROJET

Les Canotiers

FAMILLE

Être là pour nos enfants

TALENT

Benoît : le dessin entre passion
et évasion

ENSEMBLE AVEC LA FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER



1957

LA NICHÉE

Châtenay-Malabry
Une femme : Anne Sommermeyer
Des familles demandant de l'aide
Des enfants handicapés
Un lieu d'accueil



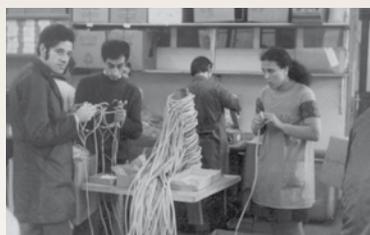
1961

CRÉATION DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE L'ATELIER

Châtenay-Malabry
Une femme et des bénévoles
Des enfants qui grandissent
et apprennent un métier
Premier CAT : L'Atelier

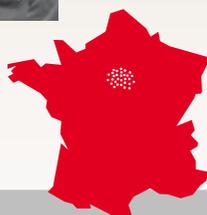


Association
les Amis de l'Atelier



1978

DE L'ŒUVRE À L'ASSOCIATION MÉDICO-SOCIALE



2007

L'ASSOCIATION SE DÉVELOPPE

30 établissements

2011

50 ANS

L'Association « Les Amis de l'Atelier »
devient la Fondation des Amis de l'Atelier

- Etablissements et Services d'Aide par le Travail
- Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs
- Centres d'Accueil de Jour
- Services d'Accueil de Jour
- Sections d'Animation
- Foyers de Vie
- Foyers d'Hébergement
- Foyers d'Accueil Médicalisés
- Instituts Médico-Educatifs/ SESSAD
- Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

2015

UNE FONDATION RÉFÉRENTE

Le Siège de la Fondation est toujours à Châtenay-Malabry

66 établissements et services
en Ile-de-France et en Haute-Vienne

2700 personnes accueillies

- Services d'Accompagnement Médicaux-Sociaux pour Adultes Handicapés
- Maisons Relais / Résidences Accueil
- Groupes d'Entraide Mutuelle
- Maisons d'Accueil Spécialisées



La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique et mental en France.

Aidez-nous à accompagner plus de 2700 personnes en situation de handicap, à ouvrir de nouveaux établissements, à créer de nouveaux services et à mieux vivre ensemble.



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

Au service des enfants et adultes en situation de handicap

17 rue de l'Egalité - 92290 Châtenay-Malabry

www.fondation-amisdelaatelier.org

Tél. : 01 46 29 24 44

C'est avec plaisir que je profite de ce numéro d'été pour faire le point avec vous sur l'actualité des derniers mois dans nos établissements et vous souhaiter de bonnes vacances.

Un numéro estival sous le signe ...

... de l'accompagnement qui est au cœur de notre mission et s'inscrit dans un projet global qui vise à mettre au service de la personne un savoir-faire, des convictions, des valeurs particulières qui constituent un cadre pour le projet, mais dont la pratique renvoie à des questions auxquelles il n'est pas simple de répondre : comment respecter les choix et habitudes de vie d'une personne ? Respecter sa singularité ? Valoriser son expression ? Accompagner sans imposer ? Concilier la protection de la personne et le respect de choix de vie personnels ?

... des nouveaux projets pour notre Fondation avec l'ouverture de la plateforme Les Canotiers qui ouvrira à Chatou en septembre prochain.

... du Mieux vivre Ensemble après un semestre riche en rencontres, événements, en séjours où personnes accompagnées, familles et professionnels ont pu partager et encore mieux se connaître.

Au sommaire de ce numéro vous retrouverez les événements qui ont rythmé nos établissements depuis le mois de janvier, vous découvrirez Benoît, un dessinateur de talent, qui nous avait déjà fait le plaisir de nous offrir ses dessins dans le dernier numéro d'Amitiés et qui s'est plié au jeu de l'interview et vous pourrez partager le parcours complexe de la maman de Raphaël, qui est actuellement accompagné au Pôle enfance et qui est scolarisé à l'Unité d'Enseignement Élémentaire de Villeneuve-Le-Comte depuis presque un an.

Dans notre rubrique « Agir ensemble » nous avons mis en valeur les initiatives de salariés, de familles, de medias et d'entreprises mécènes qui nous soutiennent et nous permettent de continuer à mener à bien nos missions. Merci à eux et merci à vous !

Je vous souhaite, à tous, un été plein de projets !

Ghyslaine Wanwanscappel
Directrice Générale

Amitiés : Magazine édité par la Fondation des Amis de l'Atelier
17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry
www.fondation-amisdelaatelier.org
ISSN 1259 - 9484
Publication quadrimestrielle
Rédaction : 01 46 29 59 22
Service donateurs : 01 46 29 24 44

Président : Jacques Lafferranderie
Directrice Générale : Ghyslaine Wanwanscappel
Directrice de la communication et rédactrice en chef : Sandra Gardelle
Comité éditorial : Marie-Laure Le Ret, Karima Sissani, Louis-Paul Thomas, Lydia Thouvenel, Ghyslaine Wanwanscappel
Rédacteurs : Léa Bonnefoux, Héléne Duong, Sandra Gardelle, Isabelle Laurencin
Photographies : Fondation des Amis de l'Atelier, Christophe Hargoues
Création et conception graphique : Pascal Jehanno
Impression : Desbouis Gresil - 91230 Montgeron
Imprimé en 15 000 exemplaires



En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès de rectification et de suppression des informations vous concernant en vous adressant à notre Fondation. Vous pouvez donc nous écrire si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, ou pour toute information.



SOMMAIRE

ACTUALITÉ	P. 4
<i>La vie dans les établissements</i>	
PROJET	P. 17
<i>Les Canotiers</i>	
DOSSIER	P. 18
<i>Accompagnement : soutien, conseil ou injonction ?</i>	
TALENT	P. 26
<i>Benoît : le dessin entre passion et évasion</i>	
FAMILLE	P. 27
<i>Être là pour nos enfants</i>	
AGIR ENSEMBLE	P. 28
<i>Je, tu, il... nous agissons</i>	
CULTURE	P. 34
<i>Le choix de la rédaction</i>	

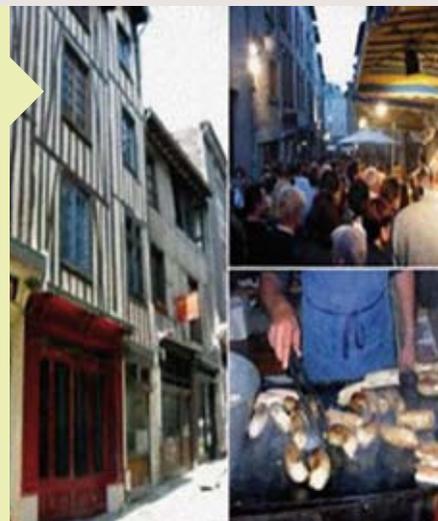
EURÉKA : SORTIE GASTRONOMIQUE

Dans le cadre de la semaine du goût, associée à la Frairie des petits ventres, un groupe de l'Accueil de Jour et de la Section d'Animation Euréka s'est rendu à cette fête populaire et gastronomique incontournable en Limousin.

Cette manifestation est l'occasion de goûter, d'acheter et de savourer des produits typiquement limougeauds.

Les personnes inscrites à l'Accueil de Jour ont pu rapporter certaines spécialités appréciées de tous comme des toasts aux grillons, du boudin noir, une Galetou et, comme dessert, un fondant chocolat-châtaigne. Tout cela en dégustant un jus de pomme maison.

Une bonne expérience que les éducateurs ne manqueront pas de renouveler l'année prochaine.



Le SAVS/Maison Relais de Clamart Ville fait son carnaval

La fête était à son apogée pour les adhérents et résidents du SAVS et de la Maison Relais de Clamart Ville, le 9 février, jour de Mardi Gras.

Les festivités ont commencé après le repas, et de délicieuses petites verrières à partager ont été dégustées pour le dessert.



Un grand choix de déguisements a ensuite été proposé et tout le monde s'est paré de ses plus beaux atours dans une ambiance de franche rigolade. Photos et danses ont rythmé la fin de soirée.

Un carnaval haut en couleurs, à refaire l'année prochaine !

Saint Valentin à la MAS La Source

La MAS la Source a fêté la Saint-Valentin le 11 février dernier. Douze personnes venant de trois établissements ont répondu à l'invitation. L'objectif était de vivre ensemble une nouvelle expérience et de favoriser les rencontres, à l'aide de jeux, d'ambiance musicale, d'invitation à la danse. L'établissement a été redécoré sur le thème de l'amour. Chacun pouvait

choisir d'aller d'un espace à l'autre, d'une ambiance feutrée à une ambiance bar disco. Une fête très appréciée de tous, qui a été l'occasion pour certains résidents ou accompagnants de se retrouver, et pour d'autres de nouer de nouveaux liens !



Comme un air d'expo à l'accueil de Silvae

Les résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé et les usagers du SAMSAH Silvae à Villecresnes sont des artistes en herbes : bravo pour cette statue inspirée de Niki de Saint Phalle !



CITL Les Robinsons Spécial « Salon de Thé »

Le salon de thé du CITL Les Robinsons est ouvert au public (sur réservation) tous les mercredis et jeudis de 14h à 15h45. Vous pourrez y déguster les délicieux gâteaux concoctés par les adhérents du CITL. Des animations spéciales sont régulièrement organisées telles que la semaine « Spéciale Mardi Gras », où crêpes, gaufres et beignets étaient au RDV ou encore la semaine « Spéciale Pâques » où le chocolat était à l'honneur.

Semaine spéciale Pâques

Les mercredi 6 Avril et jeudi 7 Avril.

Le chocolat sera à l'honneur pour cette semaine spéciale !

Venez nombreux et pensez surtout à réserver à partir de 4 personnes.



CITL Les Robinsons
29, rue Paul Rivet
92350 Le Plessis Robinson
Tel : 01.46.32.03.70
Mail : sdttlesrobinsons@gmail.com

DE L'IMPORTANCE DE MANGER SAIN ET ÉQUILIBRÉ

Depuis janvier, les travailleurs de l'ESAT les Ateliers de Chennevières (94) reçoivent la visite, un après-midi par mois, de l'infirmière du Relais Santé Canavérois et de la diététicienne, qui viennent animer des ateliers autour de la nutrition.



Les résidents de la Résidence Accueil de Chevilly-Larue ont invité leur Maire.



Crédit photo : Mairie de Chevilly-Larue

M^{me} Stéphanie Daumin, Maire de Chevilly-Larue, Conseillère métropolitaine et 1^{re} vice-présidente du Conseil de territoire Grand Orly Val-de-Bièvre Seine-Amont a répondu positivement et chaleureusement à cette invitation du lundi 21 mars.

Une belle occasion pour les résidents d'échanger avec l'élue sur des sujets importants comme le logement, l'inclusion sociale, l'accessibilité, le travail et le mieux vivre ensemble. Madame la Maire a tenu, ensuite, à visiter la résidence. Les résidents ont ainsi eu le plaisir de montrer leur lieu de vie, leurs réalisations mais également de partager avec la Maire et son équipe autour d'un buffet festif.

FOYER LA GUÉRINIÈRE - EXPOSITION « CETTE OMBRE SUR LE MUR... »

Le vendredi 18 mars 2016, dans le cadre de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, le Foyer La Guérinière a proposé, avec tous les partenaires du Collectif Morsaintois pour la Santé Mentale, une exposition mêlant photos et textes.

Le vernissage de l'exposition « Cette ombre sur le mur... » a eu lieu à la Médiathèque Louis Aragon à Morsang-sur-Orge. Il s'agit d'une œuvre collective réalisée sous la direction artistique de Clara Billat et en partenariat avec le Foyer de la Guérinière et Les Temps Mêlés, qui met en scène le corps par la photo, l'esprit par les mots et les liens sensibles existant entre eux.



PÂQUES EN COULEURS

La MAS Les Deux Marronniers a organisé un atelier de Pâques, ouvert au quartier. Au programme décoration d'œufs de Pâques et bons moments partagés entre voisins.



Le SAVS Les Hauts de Clamart déménage et devient le SAVS La Croisée

Le SAVS des Hauts de Clamart, anciennement situé sur Clamart, a déménagé dans de nouveaux locaux au Plessis-Robinson, au 1 rue du Professeur Robert Fasquelle et s'appelle dorénavant le SAVS La Croisée.

Le nom « La Croisée », choisi collégalement par les adhérents et les équipes du SAVS, est la symbolique des chemins qui se croisent et de l'ouverture que cela permet. Le SAVS bénéficie par la même occasion d'une extension de places qui permettra d'accueillir 8 personnes supplémentaires.

CROSS DU FOYER DE VILLEMER

Le 13 novembre 2015, les résidents et les membres du personnel du Foyer de Villemer étaient réunis pour leur premier cross. Chacun ayant participé en courant, bien sûr, mais aussi en s'encourageant mutuellement lors de deux courses, une pour les hommes de 2,200 km et l'autre pour les femmes de 1,100 km,

autour de l'établissement et dans le bois alentours. La météo n'a pas toujours été des plus clémentes pour nos sportifs mais cela ne les a pas découragés pour autant. Le tout finissant par des collations et une remise de prix pour récompenser nos courageux participants.



« Open Buffet » au SAVS-SAMSAH l'Hay-les-Roses

Tous les vendredis soir, le service du SAVS-SAMSAH de l'Hay-les-Roses organise ce que nous appelons un « Open Buffet* ». Vient qui veut. Personnes accompagnées et éducatrices, infirmières ou aides soignants préparent ensemble un repas. Le menu et les courses ont été préparés en amont par l'équipe, et en fin de journée, c'est l'effervescence dans la cuisine.

Qui prépare des toasts, des roulés au fromage, une quiche ou une soupe, une salade de fruits ou des brochettes, des légumes crus à tremper dans une sauce...

C'est le moment d'échanges informels, d'une convivialité autour d'une activité commune, d'une forme de créativité culinaire.

Chacun y met le meilleur de soi.

Certains « Open » sont organisés autour d'un thème, en général de prévention, susceptible d'intéresser le plus grand nombre.

Nous terminons la présentation par un « quizz », un jeu de

questions, d'assertions vraies ou fausses auxquelles il faut répondre... chacun y va de son avis, de son expérience, dans la bonne humeur.

Le repas terminé, il faut ranger et nettoyer, faire la vaisselle. Certains s'y dévouent sans difficulté... jusqu'au prochain « Open » !

* Buffet ouvert



Journée pétanque aux Robinsons

Jeudi 14 avril, l'Accueil de Jour des Robinsons avait invité la Résidence des Amis ainsi que le Temps des Amis à venir pique-niquer et inaugurer leur terrain de pétanque installé dans le Jardin des Senteurs, à côté du foyer.

Nous les avons accueillis autour d'un apéritif, profitant d'une journée ensoleillée. Certains anciens résidents du foyer nous ont fait le plaisir de venir : Mireille, Gérard, Jean-François et Eric.

Nous avons vécu des retrouvailles sympathiques entre anciens voisins, et pris des nouvelles des uns et des autres en commençant par se restaurer avant de démarrer la compétition. L'ensemble du repas a

été préparé au cours de la semaine par l'équipe de l'activité cuisine : chips, salades niçoises, antipasti, quiches, cakes au pesto et poulet, gâteaux au chocolat... Le tout a été dégusté, accompagné par notre intervenant jardinier Olivier à la guitare.

Ensuite est venu le temps des sportifs ! Cinq équipes de trois participants se sont constituées, chacun regardant les performances des coéquipiers et des adversaires. « C'était chouette » nous dit Christophe, « c'était bien » renchérit Marlène. Il a fallu des gagnants et c'est l'équipe de Véronique, Sébastien et Laurence qui l'ont emporté. Christophe et son équipe

ont terminé seconds.

La Résidence des Amis de Châtenay-Malabry nous a d'ores et déjà invité à une « belle » chez eux.



EURÉKA ET LE KAOLIN SUR LES PLANCHES



C'est à l'Espace Jules Noriac de Limoges, bien connu des amateurs de théâtre, que s'est déroulée le jeudi 28 avril à 20h30 une soirée artistique avec des représentations proposées par deux troupes de la Fondation les Amis de L'Atelier.

En première partie jouée, neuf talents de l'Accueil de Jour Euréka de Limoges ont présenté une ébauche de leur spectacle intitulé « Fais ta valise » dans lequel se croisent des personnes en partance et en conflit. La deuxième partie, intitulée « Mon amour, mon ami », a été jouée par une troupe habituée des planches, la troupe du Kaolin, dont les acteurs s'initient depuis des années aux joies du théâtre dans leur foyer d'hébergement.

Pour la compagnie les Singuliers Associés, qui assure les mises en scènes et la formation des acteurs de la Fondation, cette représentation était « une forme de création qui s'inscrit dans la pratique du théâtre documentaire ». À leurs yeux, « La scène est une caisse de résonance de la vie quotidienne des comédiens. Ils témoignent de leur expérience subjective et de leur univers poétique ».

Bravo à nos deux troupes pour cette soirée pleine de jolies surprises.

LA TISANE « DOUCEURS DU SOIR » PLÉBISCITÉE !



Nous sommes heureux de partager, avec vous tous, cette tisane élue meilleur produit BIO de l'année 2016 !

Nous avons eu le plaisir de faire goûter cette tisane à l'ensemble des nouveaux salariés de la Fondation mais également à tous les lecteurs d'Amitiés qui nous ont fait le

plaisir de répondre au questionnaire de lectorat du dernier numéro de janvier.

Les journalistes ont également accordé un accueil très chaleureux à ce produit et nous ont fait des retours très positifs sur les qualités gustatives de cette tisane. Merci à vous tous pour vos retours et bonne dégustation !





PÔLE ENFANCE

Invitation à la première
Journée des Familles

AUTISME & FAMILLES : Ateliers et Échanges

Le Pôle enfance de la Fondation des Amis de l'Atelier accueille et accompagne 133 enfants avec autisme âgés de 18 mois à 20 ans sur 3 sites différents : Torcy, Roissy-en-Brie et Val d'Europe.

Le Pôle enfance de la Fondation des Amis de l'Atelier a organisé sa première journée dédiée aux familles des enfants accueillis au Pôle enfance, le samedi 19 mars 2016 de 9h30 à 17h, à la Maison du Temps Libre à Roissy-en-Brie.



Cette journée a permis aux parents, professionnels et partenaires d'échanger entre eux autour de différents aspects de l'accompagnement des enfants et des jeunes.

Plus de 150 personnes dont 80 parents, ainsi qu'environ 70 professionnels et partenaires institutionnels, dans et hors Fondation (Éducation nationale, les maires des villes dans lesquelles le Pôle est implanté, ...) étaient présents.

Les ateliers proposés lors de cette journée étaient :

- Les approches et méthodes utilisées dans l'accompagnement (ABA, PECS, ...)



- Les démarches à effectuer quand votre enfant grandit (mesures de tutelle ou curatelle, accompagnement en secteur adulte)
- L'accompagnement aux soins et à la santé
- Que faire à la maison avec mon enfant ?
- Les dispositifs de scolarisation

La journée a été un succès, l'équipe de chaque dispositif a présenté ce qui était fait au quotidien grâce à des vidéos, qui ont beaucoup ému les parents. Les familles ont pu, dans les temps d'échanges, exprimer aux équipes du Pôle enfance leur grande reconnaissance du travail accompli avec leurs enfants et le soulagement qu'ils ressentaient grâce à leur prise en charge.

Les familles ont insisté sur la méconnaissance de ce qu'implique l'accompagnement d'enfants avec autisme et sur l'importance de faire connaître largement ce qui est fait au Pôle enfance afin que ces dispositifs puissent se multiplier et que les parents trouvent des solutions et ne se sentent pas seuls.

Les échanges entre parents et professionnels ont eu du mal à s'arrêter à la fin des ateliers.

Les participants ont tous manifesté le souhait que ces rencontres se multiplient !



La Fondation se développe dans le Val d'Oise.

La Fondation des Amis de l'Atelier a été retenue par la commission régionale de sélection des appels à projets, réunie le 17 février 2016 pour la création d'une plateforme, composée d'un SESSAD et d'un IME, pour enfants, adolescents et jeunes adultes avec autisme et troubles du spectre autistique, dans le département du Val d'Oise.

Foyer de Villemer : Neige et Ski au RDV

En janvier, le Foyer de Villemer a permis à 6 résidents accompagnés par 3 éducateurs de participer à un séjour aux sports d'hiver dans la station des Rousses dans le département du Jura.

La neige étant au rendez-vous, les résidents ont pu, selon leur capacité et leur souhait, s'adonner au ski alpin ou au ski de fond et à la raquette.

Et qui dit séjour ski, dit aussi tartiflette et raclette, savourées dans un beau chalet typique de la région, loué pour le séjour.

L'enthousiasme et la bonne humeur auront rythmé ce séjour dont les résidents garderont en mémoire cette belle expérience vécue.



Ouverture de l'épicerie sociale « Les Marchands de Cuisines » à la MAS Les Hautes Bruyères : par et pour les résidents



Grâce au réagencement de la réserve des chefs d'équipe, un local a pu être dédié à la mise en place d'une épicerie sociale. Ce projet fait suite à l'ouverture imminente d'une épicerie solidaire à Villejuif et à la demande de plusieurs résidents de faire du bénévolat. Ainsi, afin de les préparer au mieux, une épicerie a été créée au sein même de la MAS, par et pour les résidents. Préparateur de commande, caissier ou client, chaque résident y trouve sa place. Pour les gourmands, vous y trouverez même un rayon spécial atelier pâtisserie !

Week-end sur la Planète handball

Le week-end de la Saint-Valentin, le Foyer de vie « le Jardin des Amis » en Haute Vienne (87) a vécu à l'heure du handball.

Le vendredi 12 février, à l'occasion de l'inauguration du nouveau gymnase de son club le Limoges Hand 87, l'équipe handadapté du Foyer de vie a eu le privilège et l'honneur de rencontrer le génie du handball français Jackson Richardson.

Le samedi 13 février, cette même équipe

était invitée par la Ligue Aquitaine de Handball et le club de Bergerac, à participer aux « Rencontres Aquitaine du Hand



Ensemble », qui proposent un tournoi aux équipes loisir et handadapté.

Avec pour seul objectif de promouvoir et développer le hand pour tous et avec tous.

Une journée au cœur du projet handball du Jardin des Amis, qui permet l'inclusion des personnes que nous accueillons. Et au public de découvrir et mieux comprendre le handicap.

Deux jours autour du handball, remplis de moments forts de partage et de convivialité.



ÇA DÉMÉNAGE À LIMOGES !

Déménager en même temps le Foyer de Vie et le Foyer d'Accueil Médicalisé a été le travail d'une année.

Un travail de préparation, de visites, de réassurance, de compréhension et d'appréhension du changement mais également un travail d'appropriation des nouveaux espaces.

Des visites de chantiers, au choix des couleurs de chambres en passant par des groupes d'expression, une fois par semaine, sur l'avancée des travaux : toutes les conditions étaient réunies pour les résidents pour un déménagement réussi !

Après des mois de préparation et ce travail d'accompagnement de qualité par les équipes, les résidents ont ainsi été fin prêts à emménager dans leur nouveau « chez eux ».

Le déménagement s'est fait sur plusieurs jours :

Le 1^{er} mars, le FAM déménageait ! Pendant ce temps là, les résidents prenaient du bon temps au coin du feu dans un gîte ...

Le 2 mars c'était au tour du Foyer de Vie !

Et le 4 mars tout le monde avait pris possession de sa nouvelle chambre !

Bravo pour le travail d'accompagnement, pour la joie de vivre de tous et pour ces deux superbes journées. Pendant le déménagement, les résidents ont même fait une pause à la braderie de l'ESAT. Tous les résidents sont heureux et ont mis du cœur à redécorer leur chambre et réinvestir les espaces de vie !

Pour marquer ce changement très important, les résidents et les équipes ont renommé le FAM et le Foyer : le Jardin des Amis !

Foyer de Vie et FAM Le Jardin des Amis

Lieu dit « Le Mazet »

87590 Saint-Just le Martel



Fin décembre, les équipes avaient remis à chacun des résidents un album photo personnalisé dans les lieux familiers du FAM pour se préparer aux nouvelles aventures de 2016 dans leur nouveau « chez eux ».

Les GEM de Conflans et de Poissy fidèles à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale

Les 2 GEM participent activement chaque année avec de nombreux partenaires, dont la CAMSP de Conflans organisateur de cette manifestation sur ce territoire, à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale.

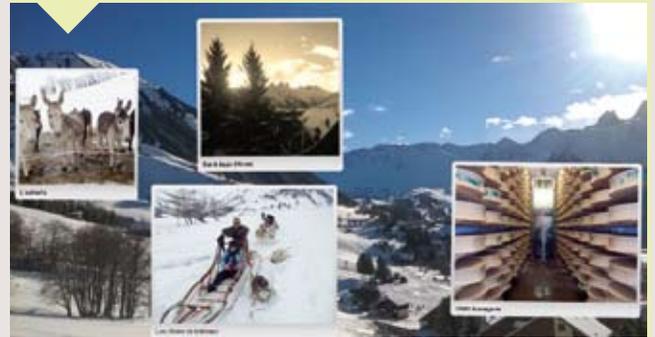
Un groupe de 7 adhérents du GEM la Solidarité participe annuellement à un atelier chant et se produit dans différentes manifestations locales telles que le concert du conservatoire ou encore du Téléthon. Cette année encore, ils ont pu se produire lors du SISM dans la salle des fêtes de la Ville de Conflans-Sainte-Honorine avec d'autres associations.

Ils ont également préparé une buvette avec le CMP de la ville afin de régaler le public de cette soirée.

Le GEM de Poissy a lui aussi participé à cette semaine avec une exposition de land-art.



Séjour des résidents du Foyer de Vie-FAM Le Temps des Amis à Saint Jean d'Arves



Sept résidents du Temps des Amis ont choisi le grand air à la montagne pour une semaine de séjour cet hiver. À Saint Jean d'Arves, ils ont eu le plaisir de découvrir, entre autres, l'asinerie où les ânes sont recueillis et élevés. La station possède d'autres centres d'intérêts comme la fromagerie, des petites chapelles pittoresques, un marché artisanal... Sous un beau soleil et avec une neige toute neuve, les expériences se sont multipliées comme la balade en chiens de traîneaux, la luge, les randonnées raquettes et la retraite aux flambeaux. Lors d'une journée de mauvais temps, ils sont allés au cinéma voir « Belle et Sébastien 2 » qui fut tourné (tout comme le 1^{er}) dans la région.

Ce fut un moment plein de surprises, de glissades et de rires.

87 : département de la Haute-Vienne... ou... Quine !

Le 10 mars dernier, les résidents du Kaolin ont pu participer à un grand LOTO organisé par les élus du CVS. Pendant plusieurs semaines, le président, le vice-président et leurs deux suppléantes n'ont pas chômé : entre le choix des lots, l'envoi des invitations, la préparation des affiches, et les courses pour le buffet, on peut dire que leur emploi du temps a été bien chargé ! Mais le jeu en valait la chandelle : la soirée a été une réussite ! Les plus chanceux sont repartis avec un lot (un plaid ou une lampe par exemple), les moins chanceux, quant à eux, attendent avec impatience le prochain loto pour retenter leur chance.



COLONNES VÉGÉTALES PAR L'ESAT LES ATELIERS DE CHENNEVIÈRES

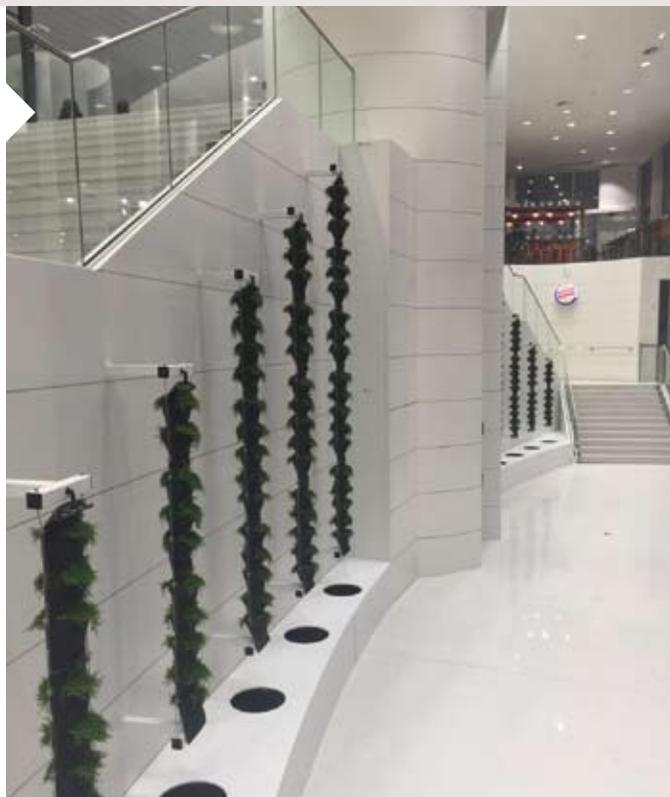
Dix colonnes végétales suspendues ont été installées au centre commercial LECLERC ATLANTIS de Nantes (44), proches du nouveau restaurant Burger King.

Les rubans ont été **fabriqués, découpés et assemblés, par les Ateliers de Chennevières** à partir de rouleaux de feutres horticoles très spécifiques.

Chacune a une taille différente, de 2m à 5m pour les plus grandes, pour suivre la montée des escaliers devant lesquels elles sont positionnées.

Ce système de colonnes suspendues a été inventé et développé par Mathieu Jacobs, designer des Jardins de Gally.

Cette magnifique réalisation est une première en France, d'autres sont prévues courant 2016.



Méthode de communication PECS à la MAS des Murets

La méthode PECS (Picture Exchange Communication System) a été mise en place il y a quelques mois à la MAS des Murets. Cette méthode est déjà utilisée dans de nombreux établissements de La Fondation des Amis de l'Atelier.

L'objectif de cette méthode est d'inciter les personnes, qui ne se servent pas des canaux de communication classiques à entrer en relation par des échanges d'images. Une campagne de sensibilisation a été entreprise et une trentaine de salariés de terrain a été formée à cette méthode.

De façon quotidienne, les équipes de terrain mettent en place des temps d'échanges. Tout d'abord, autour

de l'alimentation, puis en atelier découverte de nouveaux centres d'intérêts. Petit à petit, les résidents découvrent ce nouveau mode de communication.

Stéphanie, une résidente de la MAS, s'est emparée de cette méthode et a montré de réelles envies de rentrer en relation avec les autres. Petit à petit, elle a su se saisir de l'outil. Elle qui n'entraînait jamais en contact avec personne, a pu progressivement interpeller, faire des demandes. Elle va vers les autres tendant le pictogramme correspondant à ce qu'elle souhaite, ce qu'elle n'était pas en mesure de faire avant la mise en place du PECS.

Aujourd'hui, elle peut dire qu'elle veut faire du vélo (l'équipe éducative ignorait qu'elle savait en faire), elle semble aussi avoir de l'intérêt à jouer de la musique et, en vraie gourmande, n'hésite pas à demander des bonbons, gâteaux et Coca Cola.

Stéphanie est une nouvelle personne qui s'ouvre au quotidien. Depuis quelques jours, certains mots sortent de sa bouche. Quel plaisir de connaître enfin le son de sa voix !

La Fondation des Amis de l'Atelier et l'ARS Île-de-France ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.



Ce moment historique et convivial a été partagé avec les équipes de la Fondation et de l'ARS.

Jacques LAFFERRANDERIE, Président de la Fondation des Amis de l'Atelier et Christophe DEVYS, Directeur général de l'Agence

régionale de santé (ARS) Île-de-France ont signé, le 3 mars 2016, un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Cette signature est le reflet d'un lien partenarial fort entre la Fondation des Amis de l'Atelier et l'ARS Île-de-France et d'un engagement mutuel pour améliorer l'accompagnement des personnes accueillies.

Ce CPOM concerne 19 établissements, dans 6 départements en IDF (75, 77, 91, 92, 93, 94), dont 8 Maisons d'Accueil Spécialisées, 7 ESAT, le Pôle enfance (2 IME et 2 SESSAD) soit 1227 places dont 42 places supplémentaires accordées dans le cadre du CPOM et qui ouvriront en 2016/2017.



Jacques LAFFERRANDERIE,

Président de la Fondation des Amis de l'Atelier

« Le CPOM fait partie des outils proposés dans la Loi de 2002, dont on peut souligner le côté rénovateur et porteur d'améliorations. Il a fallu du temps pour concrétiser cette démarche, initiée en 2008, interrompue en 2012, reprise en

2014. Au départ, en fait, nous n'étions pas complètement prêts. La Loi de 2002 donnait l'opportunité aux associations de questionner leur façon de répondre aux besoins des usagers et à leurs droits, et d'intégrer dans leur projet institutionnel les nouveaux droits et outils qu'elle apportait. Ce n'est qu'après avoir pris le temps de redéfinir son identité et son action avec notamment la mise à jour du Projet institutionnel, du Projet stratégique, des statuts, du règlement intérieur, des délégations, sans oublier un important travail d'analyse budgétaire, que la Fondation disposait des bases nécessaires pour répondre à l'exigence d'une démarche telle que celle du CPOM.

Quelques caractéristiques du CPOM à souligner :

- Un outil fort de mobilisation des équipes et de la réflexion collective autour de nos actions.
- La concrétisation d'orientations telles que la formation des équipes aux méthodes d'accompagnement des personnes souffrant de TSA, l'adaptation des accompagnements en ESAT aux besoins des travailleurs souffrant de handicap psychique et vieillissants.
- Un outil permettant d'opérer des choix stratégiques qui permet aux administrateurs de retrouver leur vocation à donner du sens à l'action sociale.
- Une procédure budgétaire qui permet la mutualisation des moyens par secteur, ce qui génèrera une exigence d'adaptation à l'intérieur de la Fondation.

Contractualiser un CPOM ne se résume pas à un simple changement de méthode de financement. Il faut le voir comme un outil au service d'un projet d'action sociale visant à mieux répondre aux besoins des usagers, qu'il faut regarder avec ses potentialités tout en étant conscient de ses limites.

Dernièrement, la Fondation mettait l'accent sur ces valeurs que sont « l'authenticité » et le « travail ensemble ». L'authenticité restera une exigence pour maintenir un dialogue de confiance avec les pouvoirs publics. La capacité de travailler ensemble en sera une autre pour donner du corps à ce nouveau type de partenariat Fondation – pouvoirs publics et pour expérimenter cette forme d'entraide et de solidarité inter-établissements sous-jacente à la notion de CPOM.»



Christophe DEVYS,

Directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France

« La loi de financement de la sécurité sociale 2016 initie l'obligation, dans le secteur médico-social, de mise en

place de CPOM pour les établissements sous compétence exclusive de l'ARS. Mais, bien au-delà d'une obligation légale, la généralisation de la contractualisation est une vraie opportunité pour le secteur médico-social. Elle permet plus de souplesse dans les financements, responsabilise les opérateurs dans leur gestion et permet de fixer avec l'ARS des grands jalons et des perspectives pour 5 ans. En filigrane, elle permettra de tendre vers l'objectif d'améliorer et développer la prise en charge des usagers, en donnant aux acteurs une visibilité réelle pour conduire les transformations nécessaires.

Ce CPOM a été défini à partir des diagnostics élaborés au niveau de chaque établissement et a permis de déterminer 3 axes prioritaires.

Le premier concerne le changement d'agrément et l'augmentation de la capacité d'accueil. La réalisation du CPOM a permis de remettre à jour des autorisations anciennes, qui ne correspondaient plus à l'activité réelle des établissements, en reconnaissant notamment la prise en charge de l'autisme par les établissements de la Fondation. Il a également permis d'accorder des extensions, notamment dans le cadre du plan autisme. 28 places adultes, 9 places enfants et 5 places ESAT ont été créées.

Le deuxième concerne le taux d'activité, qui est une priorité de l'ARS. Les tensions sur l'offre sont très fortes, s'assurer de la pleine activité des établissements et services est donc fondamental. La Fondation s'est engagée dans une politique volontariste d'activité, en contractualisant sur des objectifs ambitieux : 100 % des places occupées et 90 % de journées réalisées.

Enfin, le développement et le soutien à la politique associative et le développement de la Fondation ont été fixés comme un troisième axe prioritaire dans le CPOM.

La signature de ce CPOM annonce une nouvelle génération de CPOM à venir dans toute la région.

Dans le secteur du handicap, 30 CPOM ont été signés jusqu'à présent. 280 CPOM seront mis en place dans les 6 prochaines années.»

Atelier Histoire de l'Art au Temps des Amis

Depuis quelque temps, un atelier d'Histoire de l'Art est proposé à la Résidence « Le Temps des Amis » auquel tous les résidents sont invités un week-end sur trois. Le but étant de laisser les personnes en situation de handicap étudier, de façon ludique et interactive, des œuvres dans l'Histoire et du sens qu'elles peuvent prendre.

Peintures à l'appui, c'est ainsi que sont décryptées les conditions dans lesquelles les artistes ont créé leurs œuvres. Les résidents, très naturellement, s'interrogent sur le contexte spirituel, culturel, anthropologique, idéologique, économique et social de l'art. Cet atelier est véritablement devenu un lieu culturel de rencontres et d'échanges, un lieu de confrontations des idées, des impressions et des points de vue qui ne font qu'enrichir le débat collectif et ce que chacun peut tirer, de façon constructive, d'une œuvre d'art.

L'objectif de cet atelier est d'ores et déjà fixé avec les résidents participants, celui de « revisiter », au fil du temps et des week-ends, tous les mouvements artistiques, de la Renaissance au 20^e siècle.



EXPOSITION d'Art Contemporain à l'ESAT La Vie en Herbes

L'ESAT La Vie en Herbes, en partenariat avec le Domaine départemental de Chamarande / Fonds Départemental d'Art Contemporain de l'Essonne, a présenté l'exposition « Installations of Plants » de Pae White du lundi 21 mars au vendredi 29 avril 2016.

Des travailleurs, en situation de handicap, initiés au rôle de médiateur ont eu le plaisir de faire découvrir les œuvres exposées.



Visite du Maire et son adjoint à la MAS André Berge



Le 11 mars 2016, le nouveau Maire de Roissy-en-Brie M. François Bouchart et son 1^{er} Adjoint M. Jonathan Zerdoun ont été invités à la MAS André Berge. Ils ont été accueillis autour d'un café. L'équipe d'encadrement a présenté la mission de la MAS et le profil des personnes accueillies.

L'établissement a sensibilisé le Maire sur sa volonté d'inclusion des résidents dans la vie de la cité. Il a été envisagé

plusieurs projets : bénévolat des résidents dans la ville, réunion de quartiers dans une salle de la MAS mise à disposition, l'obtention de tarifs préférentiels à des spectacles...

Le Maire nous a proposé de mettre à notre disposition le bus adapté de la ville le « Roissilien » pour les déplacements de nos résidents.

Un partenariat est déjà lancé avec la Mairie pour le prêt de la grande halle pour la prochaine exposition photos « Un autre regard sur le handicap ».

Une visite de l'établissement s'en est suivie. Le Maire et son Adjoint ont été agréablement surpris de l'infrastructure de la MAS (balnéothérapie, salle Snoezelen®, appartements, lingerie...) et du bien-être qui y règne pour les personnes accueillies.

Cette matinée a été enrichissante pour l'ensemble des participants.

Concours de cuisine : « Un pour tous et tous pour un » !



Catherine Legoff, résidente, Elodie Brochet, monitrice-éducatrice (MAS La Fontaine) et Patrick Chrétien (Sodexo) ainsi que Yann André, travailleur et Jean-Baptiste Nomertin, moniteur (ESAT de Châtillon) avec Didier Renaudeau (Sodexo) ont été qualifiés pour la demi-finale régionale du concours de cuisine organisée par la Sodexo « un pour tous et tous pour un ». Il fallait réaliser un dessert au fromage.

Parmi de nombreuses équipes en Île-de-France, l'équipe de la MAS a présenté le délice d'Alexandrie-Alexandra à base de poire et de gorgonzola et celle de l'ESAT a présenté son Goat cake à base de fromage de chèvre frais et de citron. C'est l'équipe de l'ESAT qui a remporté cette demi-finale et qui représentera l'Île-de-France pour la finale nationale de ce concours qui se déroulera en juin à l'école Le Nôtre à Plaisir (78) devant un jury présidé par le chef Michel Bras, élu Meilleur chef du monde 2016.

Bravo aux deux équipes !

RDV dans le prochain Amitiés d'octobre pour les résultats !

Activités et convivialité au SAVS du Côté de chez Soi

Chaque mercredi en fin d'après-midi, une activité est organisée au sein du SAVS Du Côté de Chez Soi. Elle est suivie d'un repas convivial réalisé par les résidents. Ces moments chaleureux favorisent la création de liens et d'échanges entre les résidents.

Des jeux de sociétés, de la musique, des activités manuelles, des activités extérieures et des ateliers d'esthétique sont réalisés lors de ces temps.

Deux fois par mois, c'est l'atelier musique qui est proposé sur ce créneau ; l'activité ayant rencontré un fort engouement auprès des personnes accompagnées. Elle développe l'intérêt de l'écoute, le plaisir de chanter en groupe, le sens du rythme et améliore l'oreille musicale de chacun. Elle favorise l'échange et la communication entre tous les membres du groupe ainsi que l'esprit d'équipe.

Le service est aussi ouvert tous les week-ends et propose de nombreuses occupations. Dernière activité en date, La chasse aux œufs !



Le Foyer l'Alliance et le Temps des Amis marchent solidaires pour la Buissonnière

Organisée depuis 2013 à Verrières-le-Buisson par le Trait d'Union et Zinado 2000, la Buissonnière est une manifestation sportive solidaire, dont

les bénéfices sont reversés au projet Zorgh'eau pour la mise en place d'un accès à l'eau pour tous au Burkina Faso.

Cette année, cette manifestation s'est déroulée le 9 et 10 avril 2016, avec au menu deux randonnées de 7 ou 11 km, une marche nordique de 20 km, une course nature de 11 km, une course de Duathlon et une course en relais.

C'est sur le parcours de la randon-

née de 7 km que 10 résidents de l'Alliance et 6 résidents du Temps des Amis avec leurs accompagnants se sont lancés. Nous remercions les randonneurs du club de Verrières qui ont permis à deux résidentes de faire cette randonnée en joëlette. Cette belle aventure s'est clôturée par une petite collation au Foyer l'Alliance, en compagnie de quelques randonneurs qui ont conduit les joëlettes.



Séjour itinérant à vélo dans Les Landes : ça pédale au SAVS – Maison Relais de Clamart Ville

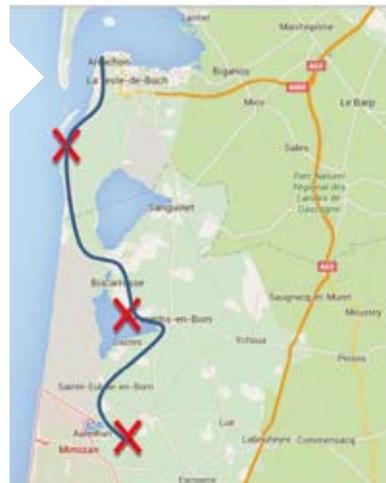
Dans le cadre de l'activité vélo réalisée une fois par mois, le week-end depuis un an, un séjour itinérant a été organisé du 19 au 22 mai dans Les Landes.

L'itinérance qui a été retenue a permis de vivre une expérience nouvelle pour les sept personnes accompagnées et les deux éducateurs qui ont participé à cette aventure.

La région des Landes s'adaptait parfaitement à ce type de projet. Les pistes cyclables de la vélodysée entre Mimizan et Arcachon (distance de 80

km) ont été effectuées en 3 jours. Chaque étape était ponctuée d'un camping différent. Le but était de rouler une trentaine de kilomètres par jour à un rythme de balade (environ 2 heures le matin et 2 heures l'après midi) avec pour objectif de prendre le temps et de découvrir la région des Landes (Forêt de Landes, Lac de Biscarosse, Dune du Pyla, bassin d'Arcachon).

Tout le monde est rentré enchanté de ce périple sportif !



L'ÉTÉ, LE SOLEIL, LA PLAGE, LES VACANCES...



La bonne humeur et la plage seront au rendez-vous... le soleil aussi... du moins dans nos cœurs !

Le vendredi 24 juin, la MAS Les Murets se dotera d'un air marin, la plage viendra à la Queue-en-Brie pour les portes ouvertes.

Afin de clôturer les activités de l'année, un bon repas sera proposé aux résidents, salariés et familles. L'occasion de partager un moment convivial tous ensemble.

Nous ne manquerons pas de partager notre bonne humeur avec des photos que vous pourrez voir dans le prochain Amitiés.

Vernissage à la Résidence Le Kaolin à Limoges.

Mi-février a eu lieu, dans le hall du foyer d'hébergement, le vernissage de l'exposition des œuvres de Monsieur Serge Gaucherin. Accompagné de Sylvie Martano, AMP (Aide Médico-Psychologique), celui-ci a sélectionné les plus belles réalisations qu'il a mises sous verre. Serge Gaucherin, travailleur en ESAT, est depuis quelques semaines à la retraite et il met à profit celle-ci pour s'adonner à sa passion.

Il a commencé il y a quelques années par des coloriations pour enfants et a évolué au fur et mesure. Désormais, lors de sortie en ville, il s'achète des cahiers d'art thérapies dont il choisit les thèmes : oiseaux exotiques, mandalas, maisons du monde.

C'est avec application qu'il commence par tailler méticuleusement ses crayons, puis avec beaucoup de minutie et de goût, il fait des associations de couleurs. Le rendu est d'une grande poésie.

C'est donc autour d'un buffet fort sympathique que se sont retrouvés les résidents et l'ensemble du personnel pour discuter et échanger sur le travail présenté. Chacun a complimenté et commenté le travail de Serge.

Ces tableaux ont annoncé avant l'heure l'arrivée du printemps, illuminant de leurs belles couleurs les murs de la résidence le Kaolin.

Bravo l'artiste !



LES CANOTIERS

Une nouvelle Plateforme de transition pour personnes en situation de handicap ouvrira à Chatou (78) en septembre 2016.

La Fondation des Amis de l'Atelier va ouvrir en septembre 2016 une plateforme de services comprenant un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de 30 places, un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) de 35 places et un Centre d'Accueil de Jour (CAJ) de 10 places.

La plateforme est un lieu de transition et de préparation vers un autre mode d'accompagnement spécialisé ou de droit commun en réponse aux besoins d'adultes en situation de handicap.

Les services d'accompagnement (SAVS/SAMSAH) contribuent à la réalisation du projet de vie en favorisant le maintien et la restauration des liens sociaux et professionnels, en amenant vers l'autonomie et en assurant la coordination des différents intervenants.

Le CAJ est un lieu d'accueil et d'écoute basé sur l'animation d'activités réhabilitantes et socialisantes. Il favorise la vie sociale, soulage les aidants et maintient les liens familiaux.

La plateforme et ses partenaires s'inscrivent dans une mission spécifique de veille en santé publique qui consiste à aller au devant d'un public plus isolé et éloigné du soin.

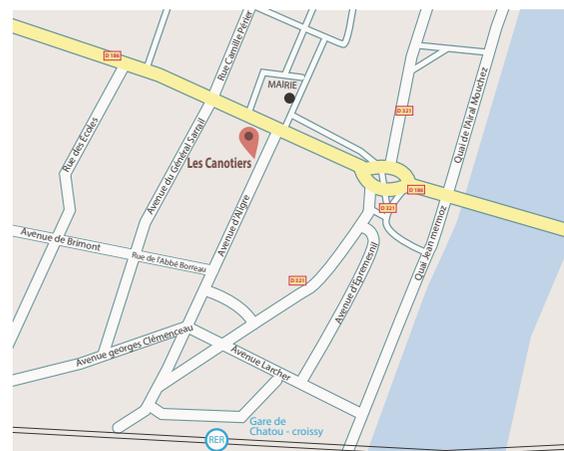
La plateforme propose un accueil et un accompagnement qui couvre les domaines suivants : la vie sociale, la vie quotidienne et l'habitat, la vie professionnelle et les activités d'utilité sociale et enfin la santé.



Financée par le département des Yvelines et l'ARS, cette plateforme a d'ores et déjà de nombreux partenariats avec le Centre Hospitalier



Théophile Roussel de Montesson, le Centre Hospitalier Intercommunal, de Poissy/Saint-Germain-en-Laye, le Réseau de Santé Mentale Nord Yvelines, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) des Yvelines, la Maison départementale du Territoire Boucle de Seine, le Conseil Local de Santé Mentale du secteur 6 de psychiatrie, les Communes du Territoire d'Action Départementale Boucle de Seine, les Associations gestionnaires médico-sociales et l'Unafam.



La plateforme est implantée dans le centre ville de Chatou à 50 m de la mairie et 500 m du RER A.

Les Canotiers

6 avenue d'Aligre - 78400 Chatou
Mail : lescanotiers@amisdelatelier.org
Ligne transdev 2, 3, 4, 12, 17, 20
Rer A arrêt : Chatou – Croissy

TÉMOIGNAGE

« Ce sont plus de cinq années de travail sur le terrain avec nos fidèles partenaires de l'Unafam qui portent aujourd'hui leurs fruits.

Après la reprise en 2014 des deux GEM de Poissy et de Conflans-Saint-Honorine et juste avant la création en 2018 de 30 logements accompagnés au Vésinet, la plateforme des Canotiers de Chatou s'inscrit et se déploiera dans un dispositif cohérent et coordonné au service des personnes fragilisées par la maladie psychique et en collaboration étroite avec tous acteurs du Territoire d'Action Départementale Boucle de Seine. »

François-Xavier POURCHET, Directeur départemental

Courant 2018, ouverture d'une Résidence Accueil de 30 logements au Vésinet (78) pour personnes en situation de handicap psychique.





ACCOMPAGNEMENT : *soutien, conseil ou injonction ?*

L'accompagnement est au cœur de la mission de la Fondation des Amis de l'Atelier et s'inscrit dans un projet global qui vise à mettre au service de la personne un savoir-faire, des convictions, des valeurs particulières qui constituent un cadre pour le projet.

Comment respecter les choix et habitudes de vie d'une personne, respecter sa singularité, valoriser son expression, accompagner sans imposer ?

La qualité de l'accompagnement, mais aussi mettre la Qualité dans l'accompagnement, c'est la responsabilité de la Fondation, qui s'appuie pour cela sur son Projet Institutionnel et sur les pratiques professionnelles. Le Projet, conjointement avec des exigences incontournables telles que la bientraitance, renvoie à des notions par nature complexes à évaluer, qui portent le nom de respect, dignité de la personne, bienfaisance, bienveillance, ou autres noms encore. La pratique, de son côté, renvoie à des questions auxquelles il n'est jamais vraiment simple de répondre, car la réponse est rarement unique ou universelle : comment respecter les choix et habitudes de vie d'une personne ? Respecter sa singularité ? Valoriser son expression ? Accompagner sans imposer ? Concilier, dans certaines situations, la protection de la personne et le respect de choix de vie personnels ? Dans certains cas, comment accompagner une personne qui ne serait pas vraiment demandeuse ?

Récemment, la Fondation des Amis de l'Atelier a fait le choix de regarder quelques-unes de ces questions, tout en se fixant sur une dimension particulière de l'accompagnement, parmi d'autres : à savoir, comment situer l'accompagnement entre « conseil et injonction », on aurait tout

aussi bien pu retenir comment le situer sur une palette encore plus large qui s'étendrait du silence (ne rien dire, laisser faire) à l'injonction (qui correspond en quelque sorte à donner un ordre), en passant par le conseil (proposer sans imposer). Cette réflexion, qui naturellement concerne l'ensemble des établissements et services, a été menée plus spécifiquement dans le cadre d'une journée rassemblant l'ensemble des SAVS et des SAMSAH de la Fondation qui, par nature, « ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité » (décret de 2005 relatif aux SAVS et SAMSAH). À cela vient s'ajouter une mission plus spécifique de soins et d'accompagnement à la protection de la santé dévolue aux SAMSAH.



LES SAVS ET LES SAMSAH DE LA FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER



Arbre réalisé par
le SAMSAH Silvae

Les SAVS et SAMSAH de la Fondation, ce sont 15 structures qui accompagnent plus de 460 personnes. En septembre 2016, une nouvelle plateforme de services ouvrira dans les Yvelines, qui accueillera 30 personnes en SAVS et 35 en SAMSAH, adossée à un Accueil de Jour de 10 places. Importants en nombre au sein de la Fondation, ces services sont aussi importants par les enjeux portés au quotidien.

Ils sont en première ligne pour répondre à la mission historique et renouvelée dans le dernier Projet institutionnel de la Fondation, de développement

des liens sociaux et d'inclusion des personnes en situation de handicap.

Ce travail d'insertion ou de réinsertion sociale, professionnelle, d'accompagnement à domicile contribue à la désinstitutionnalisation. Il offre une réponse aux besoins croissants de la population en souffrance psychique en particulier, dans un contexte de contrainte budgétaire notamment dans le secteur hospitalier psychiatrique.

Ce travail est déterminant aujourd'hui, mais le sera plus encore demain, dans le cadre de l'évolution continue du paysage médico-social.

UNE JOURNÉE DE TRAVAIL AVEC L'ENSEMBLE DES SAVS ET SAMSAH DE LA FONDATION

Après une introduction à la problématique de la journée par un philosophe, des groupes de travail autour de cas



De gauche à droite : Olivier Chauveau (AMP SAVS), Lydia Thouvenel (DGA), Cyril Desjeux (intervenant), Jérôme Vachon (rédacteur en chef technique, ASH), François Vialla (intervenant), Simon Margat (Aide soignant SAMSAH)

pratiques ont été proposés aux participants. Plusieurs professionnels des SAVS-SAMSAH de la Fondation ont imaginé des « situations à partir de situations concrètes » vécues dans les services. Les 10 groupes de travail ont ainsi travaillé la problématique « Du conseil à l'injonction » autour de 5 thématiques : les conduites à risque, la rupture de traitement et la mise en danger, le désir d'enfant, les demandes des usagers face au principe de réalité, les faibles demandes face aux besoins repérés par les équipes.

De cette matinée de travail ont émergé

plusieurs problématiques, reprises lors des interventions de l'après-midi par un spécialiste de secteur et un juriste : Comment le handicap nous pousse-t-il à user ou abuser de l'injonction ?

Comment poser un cadre soutenant sans être dans l'injonction ?

Peut-on accompagner tout en restant dans une position de neutralité ?

La mission d'accompagnement en SAVS-SAMSAH légitime-t-elle une injonction ?

Quel est le sens du conseil ou de l'injonction dans un contexte de non demande des personnes accompagnées ?

Une particularité de cette mission tient au fait que les professionnels interviennent le plus souvent non pas dans le cadre d'un établissement, mais dans un cadre qui fait partie de l'environnement personnel de l'utilisateur, y compris son domicile personnel. Il s'agit d'un vrai travail de proximité, qui impose au professionnel de s'adapter à des situations toujours singulières et personnalisées, s'adapter à l'ensemble de ces paramètres que sont l'identité de l'utilisateur, son parcours, son expérience personnelle, son univers personnel, et de rechercher la meilleure réponse possible à des besoins particuliers, exprimés ou non.

Lors de cette journée de travail, un apport extérieur à la Fondation a été apporté par trois intervenants, dont les interventions constituent l'essentiel du présent dossier :

Eric Fiat, Philosophe et Maître de conférences à l'Université de Marne-la-Vallée nous a livré sa réflexion et son approche philosophique de l'accompagnement. François Vialla, Directeur du Centre européen d'études et de recherche Droit de la santé, nous a livré son approche sémantique de cette injonction paradoxale et Cyril Desjeux, sociologue et directeur de l'Observatoire national des aides humaines a partagé avec nous son analyse sur le libre choix et le consentement éclairé, la co-construction du projet personnalisé et les situations de risques ou de refus.



Eric Fiat, Philosophe et Maître de conférences à l'Université de Marne-la-Vallée nous livre sa réflexion et son approche philosophique :

« La question « Qu'est-ce qu'aimer son prochain ? » n'appelle pas une seule réponse. Les réponses sont multiples et ont évolué avec le temps.

Dans la parabole du Bon Samaritain, ce n'est ni le prêtre, ni le Lévite, représentants de l'autorité religieuse juive de l'époque, qui viennent au secours du malheureux, mais un Samaritain, un impie, qui s'arrête, le soigne et le met à l'abri. Il faut se rappeler que les représentants de l'ordre religieux n'avaient pas le droit de toucher les impurs, c'est à dire les malades, les morts, les femmes enceintes... Le Samaritain en portant secours, change les règles en allant au-delà de l'impureté du corps pour reconnaître la pureté du cœur. Les prêtres ont suivi les règles, le dogme, les procédures pourrions-nous dire aujourd'hui.

Cette figure de l'amour chrétien a longtemps été le guide de ceux qui se consacrent à leur prochain. Le Christ en croix trônait au-dessus du lit de la personne à l'hospice. Aujourd'hui plus de croix, mais « la charte de la personne accompagnée ». On est passé de l'amour au respect.

Pourquoi ce glissement ? Parce que l'amour, dans le sens d'Eros en grec c'est-à-dire, le désir, nous place dans une promiscuité envahissante. À l'inverse, le respect nous pousse à la distance protectrice d'une trop grande fusion. On touche ici l'opposition soulignée par Kant qui définit alors l'amitié comme « la synthèse de l'amour et du respect ». Il pose ainsi la juste distance nécessaire entre le trop de proximité que représente l'amour et le trop de distance que constitue le respect.

L'amour sans respect est dévastateur, à l'instar de la personne jalouse qui veut posséder l'autre en dépit de son désir.

Cette opposition Kantienne, dans le sujet qui nous occupe « du conseil à

l'injonction », nous indique la place de la juste posture dans l'accompagnement de la singularité de la personne. L'amour, et ici nous parlerons plutôt de sollicitude, est attendu par les personnes accompagnées. Pour grandir, pour vivre, l'homme a besoin de l'amour, de la reconnaissance de son unicité, de son être. L'être humain ne peut s'auto-légitimer sans l'image amoureuse que lui renvoie l'autre. Le respect à l'inverse ne rassure pas, par la distance qu'il implique. Mais précisément grâce à cette distance, l'autre est à même d'être attentif, en mesure d'observer les spécificités de la personne. La limite entre la sollicitude et le respect n'est pas donnée pour toujours, mais à réinterroger sans cesse en fonction des circonstances. Il faut ainsi tempérer la sollicitude par le respect et le respect par la sollicitude.

Pour s'aider dans cette recherche de la juste posture, on peut reprendre les quatre principes du travail social de Paul Ricoeur* que sont les principes de « non malfeasance, de bienfeasance, de justice et de respect de l'autonomie ». Ces quatre principes doivent s'exercer en même temps pour analyser avec précision les implications des décisions que l'on prend à l'attention de la personne vulnérable.

Je voudrais terminer en évoquant la question de l'autonomie, dernier principe de Ricoeur.

L'autonomie ne s'oppose pas forcément à la question de l'injonction. Au contraire. L'autonomie de chacun se construit par sa propre confrontation avec la réalité. Être autonome c'est s'approprier les contraintes extérieures et apprendre à « faire avec ». Être autonome c'est apprendre à résister à ses pulsions pour sa survie et sa capacité de vie dans la collectivité. Cette conception de l'autonomie, s'oppose à la notion de spontanéité. La liberté spontanée absolue est un leurre. « Être libre comme l'air » ne signifie rien, puisque l'air ne va pas où il veut, mais ne fait que suivre

les variations de pression et du vent. De même, les hirondelles ne décident pas de partir pour le Maroc dans un flux migratoire décidé et concerté, mais elles sont mues par leur nature qui leur impose ce départ. L'injonction visant à faire comprendre la réalité n'est donc pas forcément une atteinte à la liberté de la personne, mais un travail de fond visant, à terme, à lui permettre de gagner en autonomie. Bien évidemment, comme expliqué précédemment, cette injonction est à manier avec parcimonie, car il ne s'agit pas de se laisser aller à décider et ne plus prendre le temps, faire l'effort de comprendre et surtout d'entendre un début d'expression d'une volonté autonome et en tout point précieuse. Le métier de travailleur social est donc en cela un métier d'équilibriste. »

Il est également intéressant d'avoir une approche sémantique pour réfléchir à cette injonction paradoxale.

François Vialla, Directeur du Centre européen d'études et de recherche Droit de la santé, nous livre son analyse en définissant les mots clefs de ce questionnement : Risque, Limite, Accompagner, Conseiller, Confiance et Injonction.

Risque : danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité.

Le vrai risque réside dans le fait de ne rien faire. Ne rien décider, c'est une faute.

Limite : degré extrême du conseil, le seuil de ce qui est acceptable.

Accompagner : escorter par déférence pour guider, pour protéger ou pour surveiller.

Conseiller : c'est guider autrui par ses avis.

Confiance : espérance ferme que l'on place en quelqu'un, en quelque chose, certitude de la loyauté d'autrui. La confiance c'est dire ce que l'on fera et s'y tenir.

Injonction : ordre formel, qui n'a pas à être discuté.

* **Paul Ricoeur** (1913 - 2005) est un philosophe français. Il s'intéressa aussi à l'existentialisme chrétien et à la théologie protestante. Son œuvre est axée autour des concepts de sens, de subjectivité et de fonction heuristique de la fiction, notamment dans la littérature et l'histoire.



Les professionnels se trouvent très souvent confrontés à ce qu'on nomme une injonction paradoxale : comment à la fois accompagner dans le respect de la vie privée, de la dignité de la personne, de son autonomie, tout en assurant sa sécurité, en l'aidant dans la gestion de la routine, de son environnement familial ?... Il s'agit donc au quotidien de trouver l'équilibre pour ne pas paralyser l'action. Lorsqu'on conseille, on donne un avis pour obtenir une adhésion. Alors que l'injonction, c'est bien le fait d'imposer une marche à suivre... Il n'y a pas forcément de mauvais choix entre les deux, il faut faire la part des choses et, dans les deux cas, il faut agir.

Agir est le fondement de l'action sociale. L'action nécessite au préalable une réflexion collective autour d'une situation donnée avant de décider, sachant que cette décision pour l'un peut être différente pour l'autre. Il est important de tracer, argumenter, prouver pour justifier une décision prise par « Je » après concertation.

Il existe plusieurs facteurs au glissement du conseil à l'injonction

Tout d'abord, le temps de l'action mal maîtrisé qui force à donner une injonction dans le cas de l'urgence par exemple. C'est parfois un réflexe, une absence de réflexion.

Ensuite une mauvaise appréhension des exigences normatives, car il n'est pas toujours facile de trouver l'équilibre entre assurer la sécurité et promouvoir l'autonomie.

Un des facteurs peut également être la crainte de la responsabilité qui pousse à imposer mais également la certitude de savoir ce qui est bon pour le résident. Dans ce cas, on peut être « maltraitant » en pensant être bientraitant.

Cyril Desjeux, sociologue et directeur de l'Observatoire national des aides humaines*, nous livre son analyse sur le libre choix et le consentement éclairé, la co-construction du projet personnalisé et les situations de risques ou de refus.

Libre choix et consentement éclairé

L'article 4 de la charte des droits et liberté de la personne accueillie mentionnée à l'article L.311-4 du code de l'action sociale et des familles (CASF) renforce le principe du « libre choix », du « consentement éclairé » et

de la « participation de la personne ». Le principe de liberté suppose l'absence de contrainte et la notion d'éclairé suppose qu'une information ait été transmise. C'est dans ce cadre que la participation de la personne à son projet personnalisé peut se faire. Cependant, comment s'assurer que son choix s'effectue hors de toute pression implicite ou explicite ? Qu'il ne décide pas uniquement dans le but d'éviter un conflit ?

L'équilibre à trouver entre le conseil et l'injonction dépend du savoir-être et du savoir-faire du professionnel, du fonctionnement organisationnel du service, de la relation de confiance qu'il a noué avec la personne accompagnée et de la situation de handicap de la personne accompagnée.

La mise en place d'un système de communication adapté est un préalable permettant à la personne de participer aux décisions qui le concernent dans le cadre de son projet personnalisé et d'avoir un choix libre, éclairé et non contraint. Ce système de communication n'est pas toujours simple à construire, notamment lorsque la personne accompagnée n'utilise pas le langage verbal, que la relation de confiance a du mal à se mettre en place, que la personne exprime difficilement ses besoins et/ou qu'elle a des comportements difficiles à interpréter (stéréotypés, attitudes de repli, « comportements-problèmes », etc.). La mise en place d'un système de communication adapté peut se traduire par les pratiques suivantes :

- Prendre le temps d'échanger avec la personne, d'avoir un mot pour cette dernière lors de chaque rencontre, même si elle ne communique pas de manière verbale ;
- Tenir compte des éventuelles spécificités liées à la déficience et aux particularités de la personne. Cela implique que le professionnel soit formé à ces spécificités ;

*** L'objectif de l'Observatoire national des aides humaines** porté par Handéo est de concourir à la participation et la pleine citoyenneté des personnes handicapées dans la société via le développement d'une offre en aides humaines adaptée et compétente



- Privilégier une posture d'échange (par exemple, être à la même hauteur que la personne, garder une distance physique adaptée, être attentif aux messages non verbaux, etc.) ;
 - S'assurer que la personne comprend ce que fait le professionnel.
- Etc.

La co-construction du projet personnalisé

La mise en place d'un système de communication prend plus ou moins de temps. Dans ce sens, le Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit qu'un avenant au Document Individuel de Prise en Charge (DIPC) soit réalisé au bout de 6 mois. Il peut ensuite être ajusté tout au long de l'accompagnement et est réévalué au moins une fois par an. Le temps qui permet d'instaurer un sentiment de confiance et de construire un mode de communication adapté est indispensable pour recueillir les attentes de la personne et construire ce DIPC qui servira de support au projet personnalisé.

Outre un mode de communication adaptée, une manière d'accompagner la personne dans ces décisions est de s'assurer de prendre en compte le point de vue de la personne, mais également des autres acteurs qui l'accompagnent : ses aidants, les professionnels et, si possible, les partenaires :

D'une part les échanges en équipe ayant pour but l'amélioration des pratiques (groupes de réflexion, groupes d'analyse de la pratique, réflexion éthique, etc.) permettent de rappeler les principes de communication à avoir et d'échanger sur la juste place du professionnel dans l'aide à apporter pour promouvoir l'autonomie de la personne au regard de ses potentialités. Ces échanges permettront également de mieux identifier les difficultés des professionnels pour proposer un plan de formation plus adapté concernant la manière d'entrer en relation, les pratiques d'observation, de risque de conflit, de loyauté, etc.

D'autre part, en formalisant dans le projet personnalisé le point de vue de chacun, on participe à préserver et à dissocier la parole de la personne de celles qui l'accompagnent. Ces éléments peuvent ensuite être discutés en équipe interdisciplinaire, avec les partenaires et/ou en réunion de projet, c'est-à-dire en réunion avec un nombre restreint de professionnels afin de permettre à la personne d'y participer, ou du moins d'y assister, avec éventuellement la famille ou le représentant légal.

Les situations de risques ou de refus

Les situations particulièrement complexes où la frontière entre le conseil et l'injonction est souvent poreuse, sont

les situations où la personne refuse une prestation, prend des risques, voir se met en danger. En effet, les personnes en situation de handicap ont la possibilité de prendre des risques ou de refuser une prestation. Cela peut aussi bien porter sur le choix d'un vêtement inapproprié pour la saison, le refus de participer à une activité que le choix de ne pas se laver, de refuser de se nourrir ou de refuser de prendre un traitement, etc. Ce refus ou cette prise de risque peut porter sur un aspect de la prestation, ou son ensemble, être limité dans le temps ou ne pas correspondre aux valeurs des professionnels. Pour répondre à ces situations, parfois, complexes, une réflexion éthique pourra être envisagée afin de trouver des solutions considérées « justes » dans une situation donnée à un moment donné.

Ces situations de risques ou de refus peuvent résulter de problématiques différentes :

La demande de la personne est irréaliste. Les attentes de la personne ne reposent pas nécessairement sur une base réaliste et peuvent relever d'un idéal : passer son permis de conduire alors que la personne n'est pas en mesure de comprendre le code de la route, devenir danseur professionnel alors que sa situation de handicap ne le permet pas, etc.

Le service n'a pas les ressources nécessaires pour répondre à la demande de la personne. La limite des ressources humaines, matérielles et financières contraint les possibilités du service.

La personne met en danger sa personne ou son entourage. Si chaque personne accompagnée a le droit de prendre des risques, le service a un devoir de garantir le droit à la sécurité individuelle et collective, notamment, par la formalisation du règlement de fonctionnement. Cette prise de risque peut porter sur la personne accompagnée ou son entourage et peut être perçue différemment selon que l'on se place du point de vue de la personne, des autres personnes accompagnées (lors d'ateliers collectifs par exemple ou de sorties de groupe), des proches aidants ou des professionnels.

La personne a une demande « réaliste » et qui ne met personne en danger. Le refus de porter un vêtement à cause de sa couleur, de se lever trop tôt, de manger un type d'aliment, etc. sont autant de microdécisions du quotidien qui se font entre la personne et le professionnel accompagnant.

Lorsque le résident veut prendre le risque, il est important d'évaluer avec lui, les professionnels jugés pertinents et ses proches, l'impact de son choix pour lui-même, pour les personnes de son entourage et pour les professionnels :

- Concernant une prise de risque n'impliquant que la personne elle-même : échanger avec elle sur la perception qu'ont ses proches et/ou les professionnels qui l'accompagnent sur les risques qu'elle souhaite prendre, que cela concerne l'alimentation, le tabac, l'alcool, la possibilité de tomber ou de se perdre, la possibilité d'avoir froid et de tomber malade, etc ;

- Concernant une prise de risque impliquant l'entourage ou les professionnels : négocier avec la personne les modalités d'organisation pratique pour lui permettre d'assumer son choix tout en garantissant l'absence de risque pour les autres personnes (par exemple éviter l'agressivité pouvant résulter de l'alcool, etc.).

Dans les deux cas, il est important de formaliser la solution trouvée et ses modalités de suivi, et d'échanger avec

les proches sur les difficultés éthiques que peut impliquer ce choix.

Ces situations peuvent être extrêmes et nécessiter un accompagnement injonctif. Par exemple, la solution proposée peut impliquer une restriction des libertés d'aller et venir. Dans ce cas, il est impératif de s'assurer de sa nécessité tout au long de l'accompagnement en réévaluant, si nécessaire, ces conditions lors de réunions d'ajustement ou de réévaluation du projet personnalisé ou en transmettant les informations nécessaires au médecin prescripteur pour réévaluer régulièrement ces conditions. Autre exemple, la solution nécessitant le recours aux soins sans consentement peut s'avérer nécessaire. Dans ces cas là, il convient de s'assurer que l'aidant bénéficie d'un soutien (notamment concernant le retour à domicile) et que l'équipe du service est préparée à accompagner ce retour à domicile.

Le refus d'une prestation est une situation également complexe à résoudre. Le SAMSAH peut également être confronté au refus de soins qui relève d'un cadre juridique précis.

Il est notamment important de travailler ces situations en équipe, d'en analyser les raisons, de formaliser ce choix et les analyses, de soutenir les professionnels, de permettre à la personne de revenir sur sa décision et de changer d'avis, de proposer des alternatives, etc.



Pour conclure...

À chaque instant le professionnel qui accompagne doit choisir entre conseil et injonction. Si les grands principes sont désormais bien acquis par tous avec en premier lieu le respect de la volonté de la personne, les éléments de décision et d'arbitrage sont multifactoriels et spécifiques à chaque situation. Le rôle du secteur médico-social est de concilier sans cesse protection et accompagnement, aide à l'appropriation des principes de réalité et encouragement dans l'affirmation de soi.

En fonction de ses besoins, de ses projets, des limitations liées à son handicap, de son environnement, des contraintes différentes selon son lieu de vie, de son entourage, chaque réponse sera différente.

Mieux conseiller la personne nécessite des regards croisés de l'ensemble des acteurs de la situation de vie de la personne.

C'est aussi grâce à des journées comme celle-ci que collectivement nous contribuons à sans cesse améliorer la qualité de nos réponses à chaque situation.

Le préalable reste avant tout de rechercher l'adhésion et la confiance, en adaptant notre communication, afin de rendre possible l'action éducative et l'acceptation de l'injonction.

Merci à l'ensemble des intervenants et des participants à cette journée d'étude d'avoir apporté leurs éclairages et réflexion et de nous avoir permis de les partager avec vous dans le cadre de ce dossier.



TÉMOIGNAGE

Benoît : le dessin entre passion et évasion

Les lecteurs d'Amitiés ont découvert vos talents de dessinateur dans le dernier numéro car vous avez illustré le dossier sur les Groupes d'Entraide Mutuelle. Nous souhaiterions mieux vous connaître...

Comment avez-vous appris à dessiner ?

Je dessine depuis mon enfance. Quand j'étais petit, je dessinais surtout chez moi. Plus tard, au collège, mes dessins ne plaisaient pas toujours, je n'avais pas de très bonnes notes, sans doute parce que j'étais un peu « brouillon ». Pourtant, moi, je trouvais que je dessinais bien.

J'ai fait un bac Arts Appliqués, à Montreuil-sous-Bois. Là, j'ai pu acquérir différentes techniques : natures mortes, nus... J'ai également travaillé d'autres domaines comme la mode, l'architecture, la communication visuelle.

J'ai ensuite commencé les Beaux Arts à Lorient, mais les premiers symptômes de troubles psychiques m'ont empêché de poursuivre. Une forme de dépression faisait que je ne pouvais pas supporter de rester avec des gens que je ne connaissais pas.

Est-ce une passion ?

Oui, c'est une passion. Je voulais être artiste... je suis artiste.

Que vous procure le dessin ?

Le dessin me permet de m'évader et de fixer mon attention sur quelque chose de positif.

J'y mets aussi quelque chose de spirituel, une forme de magie, je crée un monde à moi. Comme l'alchimie, avec rien, on fait quelque chose.

Le dessin, l'art en général, est aussi une occasion de partage au travers d'expositions par exemple. J'ai travaillé également avec un éducateur qui anime un atelier de peinture pour enfants et adolescents, nous avons réalisé quelques fresques.

J'ai eu l'occasion de donner des cours de dessin dans une école primaire. Travailler avec les enfants m'a donné beaucoup de plaisir, ça a été une période très heureuse de ma vie.



Quels sont vos sujets de prédilection ?

J'apprécie dessiner des animaux, des femmes et inventer des personnages.

Je fais de plus en plus des dessins « sur commande » pour le SAMSAH (ndlr : SAMSAH Sud Seine-et-Marne de la Fondation) qui me sollicite pour illustrer par exemple le CVS, réaliser des affichettes pour la journée Portes Ouvertes, des invitations...

J'ai créé une bande dessinée complète, que je ne suis pas encore parvenu à faire éditer. Elle est visible sur le blog : sonorasp1k.artblog.fr.

Depuis quand connaissez-vous les Amis de l'Atelier ?

Depuis 2007. C'est l'assistante sociale du Centre Médico Psychologique, que j'ai rencontrée durant une hospitalisation, qui m'a orienté vers le SAMSAH.

La rédaction du magazine vous a proposé de créer un dessin illustrant un message que vous souhaitez faire passer à nos lecteurs ou illustrer ce qu'est pour vous la Fondation des Amis de l'Atelier. Pouvez-vous nous l'expliquer ?

Ce dessin montre un cheval-dragon, sur le dos duquel chevauche un personnage, et qui s'envole au dessus des flammes.

L'animal incarne l'esprit des Personnes Accueillies, le personnage est un professionnel du SAMSAH qui l'aide à se sauver de l'enfer sur terre que représente la maladie psychique.

Merci Benoît pour ce dessin et ce témoignage !

TÉMOIGNAGE

« Être là pour nos enfants »

Raphaël est un petit garçon de 6 ans accueilli par le Pôle enfance depuis septembre 2014. Nous avons eu le plaisir d'interviewer sa maman, Joanna, présente lors de la Journée des Familles organisée par le Pôle enfance le 19 mars. Le récit d'un parcours du combattant...

Pouvez-vous nous parler de Raphaël et nous raconter votre histoire ?

Mon fils Raphaël était un bébé très sage, très souriant, voire même très éveillé. Il s'amusait tout seul dans son lit et dans son transat, avec le même jouet et on ne l'entendait pas. J'avais repris mes études alors qu'il avait à peine 1 an. Avant ma rentrée, je lui avais dit « Ne grandis pas trop vite mon petit garçon ! ». Je ne pensais pas si bien dire...

À presque 2 ans, il ne cherchait pas du tout à se déplacer et refusait toute nourriture avec des morceaux.

Après plusieurs épisodes de convulsion et de nombreux RDV médicaux, je commençais sérieusement à me poser des questions quant à son développement et à sa croissance. Mais, tout le monde se voulait rassurant, surtout le corps médical qui ne trouvait rien d'anormal à sa croissance.

À plus de 2 ans, suite à un changement de pédiatre, le retard de développement et de langage de Raphaël a été confirmé. La pédiatre m'a orientée vers le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) où il a été accueilli une à deux fois par semaine pendant 2 ans. À cela se sont cumulées des séances de psychomotricité et d'orthophonie.

C'était un combat de tous les jours, mais Raphaël a fini par marcher et par manger « normalement ».

Vers 3 ans, les premiers troubles du comportement sont apparus. Et nous n'avions toujours pas de nom à mettre sur l'origine des retards et des troubles de notre enfant.

Quel était l'accompagnement quotidien de Raphaël ?

À 3 ans, il est rentré à l'école en petite section. J'avais, entre temps, fait toutes les démarches auprès de la MDPH et Raphaël a pu bénéficier d'un AVS (auxiliaire de vie scolaire). Cela a mis plusieurs mois à

se mettre en place, mais, à force de persévérance et d'insistance, nous avons eu gain de cause.

En moyenne section, l'école avait bien du mal à gérer Raphaël, malgré la présence d'un AVS : « Raphaël papillonnait et errait dans la classe, voire perturbait la classe ».

L'année de ses 4 ans, j'ai écrit aux 4 IME (Institut Médico-Éducatif) du département recommandés par la MDPH proches de notre domicile, et j'en ai visité 2, dont l'IME du Jeu de Paume. J'ai eu un très bon contact avec les équipes qui m'ont reçue et Raphaël s'est tout de suite accaparé les lieux. Nous avons eu de la chance en ce début 2014, car des places se libéraient. Nous avons fait notre demande au bon moment et au plus tôt, car la plupart des IME n'accueillent les enfants qu'à partir de 6 ans.

Le CAMSP avait, dans le même temps, réalisé le diagnostic : mon fils présentait des Troubles du Spectre Autistique (TSA). Le Pôle enfance a pu ainsi nous proposer une place à l'IME du Jeu de Paume où il est rentré en septembre 2014.

Depuis septembre 2015, il est scolarisé à l'Unité d'Enseignement Élémentaire, qui dépend aussi du Pôle enfance, avec un accompagnement adapté dans une classe de 7 élèves avec une enseignante et 4 éducateurs. Il a parfois des temps d'inclusion avec les autres classes et cela est très enrichissant. Tous les lieux d'accueil s'accordent à dire que Raphaël est plus heureux et plus épanoui. Et nous aussi. Il a beaucoup progressé et dans le bon sens.

Aujourd'hui, il y a encore un long chemin à parcourir mais nous espérons que le pire est derrière nous.

En dehors de l'école, des séances de rééducations orthoptiques se sont rajoutées suite aux observations de l'équipe éducative de suivi de Raphaël.

Par ailleurs, nous continuons à rechercher les causes de son retard et de ses troubles



en consultant régulièrement le neurologue et la généticienne à l'Hôpital. En effet, toutes les recherches effectuées à ce jour n'ont pas été concluantes. D'un côté c'est rassurant. Mais de l'autre, c'est très frustrant.

Vous avez participé à la Journée Familles organisée par le Pôle enfance, à quel atelier avez-vous participé ?

J'ai assisté à l'atelier « Que faire à la maison ? ». En effet, en dehors des temps scolaires, nous sommes souvent seuls face au handicap de notre enfant. Comment l'occuper ? Comment le faire évoluer ? On manque de solutions, de relais pour nous soulager durant les week-ends et les vacances scolaires. On se sent parfois abandonné...

Qu'en avez-vous retiré ?

Cet atelier m'a donné quelques pistes, mais cette journée m'a surtout provoqué une grande remise en question. Les échanges partagés avec les professionnels et les autres familles ce jour là m'ont interpellée très profondément sur l'investissement que je voulais apporter à mon fils. Il y a tant à faire ! Et je voudrais faire tellement plus pour mon fils et ses petits camarades ! C'est une réflexion sérieuse que je mène actuellement.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux lecteurs d'Amitiés ?

Je voudrais leur dire que la priorité ce sont nos enfants ! Il faut tout faire afin de leur donner toutes les chances d'être les plus heureux et les plus autonomes possibles.

Toutes les démarches sont longues et fastidieuses. Les entamer au plus tôt peut réserver des bonnes surprises. Il faut être là pour eux, sans jamais se décourager.

Ils ont besoin de nous, comme nous, nous avons besoin d'eux !

Handicapades de Fontenay-sous-Bois

L'ESAT les Ateliers de Chennevières était, cette année encore, partenaire des Handicapades de Fontenay-sous-Bois. De nombreuses actions et animations sur le thème de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ont eu lieu. L'ESAT était présent avec une vente de maroquinerie les 15 et 16 mars. L'accueil et l'ambiance ont une nouvelle fois été au rendez-vous.

Collectivités et entreprises, n'hésitez pas à co-construire avec nous.



Cet événement a fait l'objet d'un bel article dédié à l'ESAT dans le magazine de la ville.



Zero Project récompense eLeSI parmi les pratiques innovantes de l'année 2016 sur « L'éducation Inclusive et TIC »

La formation eLeSI est une formation en ligne gratuite, destinée aux familles, accompagnants, enseignants, et aidants travaillant auprès d'enfants et d'adultes ayant une déficience intellectuelle, des Troubles du Spectre Autistique (TSA) et/ou troubles psychiques. Elle est ouverte à tous, elle a une visée transnationale. Il n'y a aucun prérequis nécessaire de diplôme ou de niveau de qualification préalable.

Cette formation est le fruit d'un travail commun. Le consortium, dont la Fondation des Amis de

l'Atelier fait partie, a développé cette formation dans le cadre d'un projet européen. Les contenus ont été conçus par 3 universités européennes (France, Belgique et Royaume-Uni) avec le concours de deux associations (Roumanie, Bénin) ayant une expérience dans ce domaine et d'un partenaire associé (Suisse). La formation bénéficie du soutien du secteur de l'éducation de l'UNESCO.

La formation eLeSI a été distinguée à l'Office des Nations Unies à Vienne en présence de plus de 500 experts dans le domaine des droits des personnes handicapées du monde entier pour

ses réalisations dans l'éducation inclusive et TIC.



Le Projet Zero (Zero Project), lancé par la Fondation Essl et organisé en partenariat avec le Conseil mondial de l'avenir, plaide pour les droits des personnes handicapées au niveau international. Sa mission est de travailler pour un monde avec zéro barrières.

Pour en savoir plus : www.elesi.eu
www.zeroproject.org

Ils soutiennent La Fondation des Amis de l'Atelier grâce à leur taxe d'apprentissage.



Les 8 ESAT de la Fondation des Amis de l'Atelier ont pour mission d'accompagner des travailleurs en situation de handicap psychique et mental et leur permettent de travailler en milieu protégé. Ils les forment à des métiers diversifiés et adaptés.

C'est à ce titre, que nos ESAT sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage (pour la catégorie A au titre du barème hors quota).

C'est une reconnaissance et un soutien à nos actions de formation continue et de professionnalisation des personnes accueillies en ESAT.

De nombreuses entreprises ont ainsi choisi de nous aider en 2016 :

« J'ai décidé de verser ma taxe d'apprentissage à l'ESAT l'Atelier car la société que je dirige est à proximité de cet ESAT de la Fondation des Amis de l'Atelier. J'ai depuis à cœur de participer à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap et de leur donner des conditions de formation optimales. »

Christian RAYNARD,
Président Directeur Général EXA ECS

« Nous avons appris cette année que nous pouvions donner notre taxe d'apprentissage à un ESAT. Comme nous travaillons avec la Fondation des Amis de l'Atelier et que nous les soutenons, nous avons choisi de verser notre taxe d'apprentissage à leur ESAT de Châtenay-Malabry. Cet argent leur permettra d'acquérir du matériel de formation. L'année prochaine nous comptons bien recommencer ! »

Chantal DESIREE & Philippe GIRAULT,
Dirigeants de FONTENAY AUTOMOBILES

« Nous avons choisi de verser notre taxe d'apprentissage à une fondation dispensant des formations aux personnes handicapées. C'est notre façon à nous de vous prouver notre engagement ainsi que notre soutien. »

P. BOURGOIS & L. CHAPPAZ,
Pharmaciens Grande Pharmacie Nouvelle



Les contributions reçues permettent à nos travailleurs d'évoluer dans leurs parcours professionnels grâce au financement de projets et équipements liés à l'apprentissage comme :

- l'aménagement des ateliers pour faciliter l'apprentissage
- l'achat de matériel informatique, d'outils en lien avec les métiers proposés
- l'achat d'instruments pédagogiques (support de formation...)



Si vous souhaitez, à votre tour, nous soutenir en nous versant votre taxe d'apprentissage, merci de contacter **Noëlle Chabane** au 01 46 29 59 20 – n.chabane@amisdelatelier.org

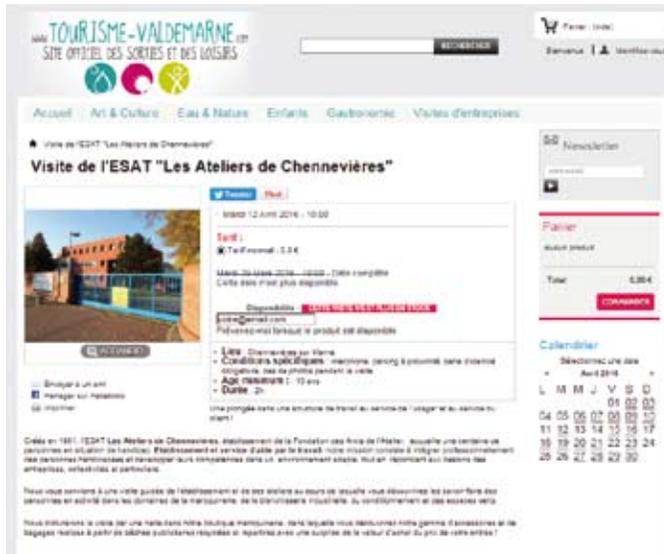
La taxe d'apprentissage est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut.

Visite guidée de l'ESAT les Ateliers de Chennevières grâce au partenariat avec Val-de-Marne Tourisme & Loisirs

Une plongée dans une structure de travail au service de l'utilisateur et au service du client ! C'est ce que propose L'ESAT les Ateliers de Chennevières grâce à un partenariat avec « Val-de-Marne Tourisme & Loisirs ». Une visite exceptionnelle de l'établissement et de ses ateliers au cours de laquelle les visiteurs découvriront les savoir-faire des personnes en activité dans les domaines de la maroquinerie, de la blanchisserie industrielle, du conditionnement et des espaces verts, est désormais possible.

La visite est clôturée par une halte dans la boutique maroquinerie qui présente la gamme d'accessoires et de bagages réalisés à partir de bâches publicitaires recyclées.

Une surprise est offerte avant de partir ! Alors réservez dès maintenant !



Pour connaître les dates de visite et en savoir plus : <http://reservation.tourisme-valdemarne.com> rubrique « visites d'entreprises »

Braderie Naf Naf à l'ESAT La Ribière : 2nd round Limougeaud



L'ESAT La Ribière a lancé la seconde édition de sa Braderie Naf Naf les 2 et 3 mars derniers.

Après le succès de la première vente qui avait réjoui plus de 300 acheteurs, c'est tout naturellement que l'ESAT a décidé de renouveler l'expérience en complétant la vente par des articles de leur menuiserie et de la maroquinerie de l'ESAT les Ateliers de Chennevières (94).

De nombreux visiteurs ont afflué et le succès fut une nouvelle fois au RDV. L'occasion aussi pour les travailleurs de partager un moment d'échange convivial avec les acheteurs.

La presse quotidienne régionale n'a pas manqué de relayer l'information dans son édition du Populaire :



Course à pied et solidarité



75 personnes, salariées ou accompagnées par la Fondation des Amis de l'Atelier, participent à la Go Sport Running Tour du Château de Versailles le 19 juin 2016. Plus motivés que jamais, ils porteront fièrement les couleurs de la Fondation sur des parcours de 8 et 15 km. Au-delà de la performance et l'expérience humaine, ils courent pour faire connaître la Fondation et contribuer au financement des projets au profit des personnes en situation de handicap mental et psychique.

SOUTENEZ-LES !

- En faisant un don sur Alvarum.com, plateforme de don en ligne 100% sécurisée. Vous obtenez immédiatement un reçu fiscal afin de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66%.
- En venant les encourager le 19 juin dans le cadre exceptionnel du Château de Versailles ! De nombreuses activités sont prévues par l'organisateur de cette course.



Aider autrement et simplement avec les sites d'achats solidaires

Dans le numéro précédent, nous vous présentions cestbonesprit.fr, site de vente entre particuliers, et jaidemonassociation.fr, site qui référence plus de 632 sites marchands partenaires. Alors que



le premier permet aux vendeurs et aux acheteurs d'ajouter un nouveau sens à leurs transactions en les transformant en dons pour la Fondation, le second reverse un pourcentage de vos achats sur de grands sites distributeurs (la Fnac, La Redoute, Darty, etc.) à la Fondation.

Véritable phénomène de société, ayez le réflexe achat solidaire ! **Nous comptons sur chacun de vous pour utiliser cette nouvelle manière de passer vos commandes sur internet.**



Des actus, des films, des photos, etc... De nombreuses surprises vous attendent sur nos pages Facebook et Twitter. Rejoignez notre communauté !

Agir ensemble c'est aussi faire connaître nos actions et notre savoir-faire en matière d'accompagnement. Merci à tous les medias qui nous permettent de mettre en lumière la Fondation des Amis de l'Atelier : Le Parisien, Le Républicain, les ASH, L'Eclaireur du Gâtinais, Les Nouvelles de Châtenay-Malabry, Hortus, Dynamic Senior ... mais aussi toutes les publications municipales, départementales et régionales.

ILS NOUS SOUTIENNENT

GRUPE RENAULT



Fondation Orange orange

NAF NAF PARIS

Fondation gecina

FONDATION DE FRANCE

FONDATION JM.BRUNEAU SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



Bristol-Myers Squibb

AIR LIQUIDE

EXA ECS Génie Electrique



LIVRES

La vie réserve des surprises

De Caroline Boudet



« Certains disent qu'une naissance est le plus beau jour de la vie d'une femme. Je dois être sacrément gâtée, alors. Parce que ma fille à moi est née trois fois.

La première fois, comme tout le monde, quand on m'a posé sur le ventre cette petite masse chaude et chevelue, soudain si réelle après neuf mois à n'avoir été qu'une idée, deux bandes roses sur un test positif, trois échographies et des petits coups de pied dans mes côtes.

La deuxième fois, franchement pas comme tout le monde, et dans un bruit de tonnerre, quand la pédiatre de la maternité est entrée dans ma chambre avec l'air caractéristique du médecin qui va t'en filer un bon coup derrière la nuque et aimerait lui aussi être loin, loin de là. Surprise : mon bébé est porteur de trisomie 21.

La troisième fois, quand, après quelques jours de plus que programmé dans l'enfer hospitalier, nous sommes rentrés à la maison avec cet enfant pas comme prévu. Ma fille, Louise, qui a deux bras, deux jambes, de bonnes grosses joues et un chromosome en plus. »

Par ce cri du cœur, la mère de Louise fait le récit émouvant et drôle d'une naissance pas comme les autres et de la découverte d'une enfant qu'on n'attendait pas. C'est l'histoire du chemin parcouru par une jeune femme bien ancrée dans sa supposée normalité, dont la petite fille vient faire exploser les certitudes et les horizons. Une véritable ode à la différence et aux surprises que la vie nous réserve.

Ma sœur, cette fée carabossée

De Clément Moutiez

Clément avait sept ans lorsque ses parents décidèrent d'adopter, et qu'il rencontra pour la première fois sa petite sœur. Domitille, six semaines, trisomique. Elle a aujourd'hui vingt-six ans et a « dynamité » leur existence. Avec humour et émotion, Clément nous fait partager leur vie de famille faite de grands questionnements et de scènes cocasses. Un récit politiquement incorrect qui respire la tolérance et l'amour fraternel. Clément Moutiez a 31 ans et vit entre Paris et Rennes.

Ma sœur, cette fée carabossée est son premier ouvrage, un récit intime et drôle dans la lignée de Jean-Louis Fournier.



JOUET ET CLIN D'ŒIL

Lego pose une petite brique en faveur du handicap



L'entreprise de jouet danoise a dévoilé sa première figurine en fauteuil roulant. Cette annonce intervient quelques mois après la signature par près de 20 000 internautes d'une pétition qui réclamait une meilleure représentation dans les jouets de Lego des « 150 millions d'enfants avec un handicap à travers le monde ».

EXPOSITION



Mental désordre

une expo pour changer de regard sur les troubles psychiques

Loufoque, délirant, déraisonnable ou déséquilibré, les adjectifs ne manquent pas pour qualifier des comportements atypiques. Mais que sont exactement les maladies psychiques ? Comment les définir ? Quels en sont les symptômes, les conséquences sur la vie de tous les jours ? Telles sont les questions auxquelles répond l'exposition Mental désordre, proposée par la Cité des sciences et de l'industrie.

Une exposition d'utilité générale, à l'heure où une personne sur quatre en Europe est confrontée à un problème de santé mentale au cours de sa vie. Pour cesser de stigmatiser les troubles mentaux et porter enfin sur les personnes qui en sont atteintes, un regard plus éclairé et loin des idées préconçues.

Mental désordre, jusqu'au 6 novembre 2016, Cité des sciences et de l'industrie.

■ Informations pratiques :

Cité des sciences et de l'industrie -

30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris

Métro Porte de la Villette - Tramway 3b

Horaires : Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h, et jusqu'à 19h le dimanche.

www.cite-sciences.fr

MUSIQUE

Percujam

« On a beau dire, on a beau faire, le handicap quand il se voit, te suit de l'ombre à la lumière, mais disparaît quand c'est de l'art. »

Tantôt rock, tantôt reggae, avec une touche slam, et surtout avec une énergie indéniable et des paroles fortes, Percujam, ce sont des éducateurs et de jeunes autistes, mais ce sont avant tout des artistes musiciens. Depuis presque 10 ans maintenant, ils sillonnent les scènes d'Île-de-France ; et c'est au Chorus Festival à La Défense, le samedi 2 avril (journée mondiale de sensibilisation à l'autisme), que nous avons découvert ce groupe sur scène. Ils ont su transmettre un message touchant, loin des clichés. Le lundi 4 avril, l'Olympia a été leur scène.



■ Découvrez leur musique en écoute sur leur site officiel : <http://percujam.free.fr>

CINÉMA

le « festival » de Cannes fait honneur au handicap

Le « 1^{er} festival international du film sur le handicap » se tiendra du 16 au 21 septembre 2016 à Cannes, afin de lutter contre les préjugés et sensibiliser le public à la question du handicap. Plus de 150 films en compétition.





**La Fondation, ses salariés, ses travailleurs, ses usagers,
ses adhérents et ses résidents vous souhaitent
un bel été 2016 !**

**Aidez-nous à accompagner plus de 2700 personnes
en situation de handicap, à ouvrir de nouveaux établissements,
à créer de nouveaux services et à mieux vivre ensemble.**



Envoyez vos dons par courrier à :
Fondation des Amis de l'Atelier - Service Dons - AM62
17, rue de l'Égalité - 92290 Châtenay-Malabry
Ou donnez en ligne sur :
<http://dons.fondation-amisdelatelier.org>



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

